

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 mars 2024

EHPAD Les Ocrières à Saint-Amand-en-Puisaye : de nouvelles perspectives grâce à un travail partenarial

À l'issue d'une procédure devant le tribunal administratif, la gestion de l'EHPAD Les Ocrières, à Saint-Amand-en-Puisaye, reviendra à l'association Thandh'M à partir du 1^{er} avril.

L'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental de la Nièvre restent particulièrement attentifs à la qualité de la prise en charge des personnes âgées, dans un climat de confiance restauré.

Après l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon rendu le 29 février, et d'un commun accord avec les parties en présence, la phase de procédure judiciaire qui concernait Les Ocrières est close. L'Agence régionale de santé, le Conseil départemental et les gestionnaires ont la volonté d'ouvrir une nouvelle page de la vie de l'établissement fondée sur la confiance retrouvée au bénéfice des résidents.

La cour administrative d'appel de Lyon a confirmé les positions de l'ARS et du Conseil départemental quant à leur niveau d'exigence et de contrôle de l'activité de l'établissement.

Climat serein au sein de la gouvernance

La qualité de l'engagement de la Mutualité française, devenue VYV3 Bourgogne, dans la gestion de l'EHPAD a permis de rétablir un climat serein au sein de la gouvernance et à l'échelle du territoire. Un travail partenarial fructueux a pu être conduit et les engagements formels de Thandh'M lui ont redonné la confiance des autorités de tutelle. L'ARS et le Département ont donc décidé de lui confier de nouveau la gestion de l'établissement.

Sous leur conduite, la procédure de transfert est aujourd'hui en cours, afin de lever les dernières difficultés dans un esprit de collaboration ; un comité de suivi mensuel a été mis en place à cet effet. Les autorités publiques sont particulièrement attentives :

- à la qualité et à la sécurité des prises en charge des résidents ;
- à la situation des salariés ;
- à l'information des familles, assurée notamment au cours du dernier conseil de vie sociale, qui a permis de répondre à leurs questions et de les rassurer sur la continuité des prises en charge.

VYV3 Bourgogne assure la gestion de l'établissement jusqu'au 1^{er} avril 2024.

L'ARS et le Conseil départemental de la Nièvre renouvellent leurs remerciements à VYV3 Bourgogne pour son implication dans une situation transitoire inédite et complexe, qui permet aujourd'hui d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Contacts presse

Agence régionale de santé : Lauranne Cournault / 03 80 41 99 94 / lauranne.cournault@ars.sante.fr

Conseil départemental : Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17